

Compte-rendu du Groupe Habitat Privé du 2 octobre 2020

Réunion par vidéo conférence de 15h à 16h30

- Membres du GHP présents : Marion COCHET (URBANIS), Nico DEMBINSKI (ALTAIR), Damien Le CLERC (CITEMETRIE), Emmanuelle PERNES (URBANIS), Yves JULOU

1. Action Logement - Courrier à adresser au nom de l'ACAD

Marion Cochet a rédigé pour le GHP un courrier à faire signer par la présidente de l'ACAD pour appuyer nos demandes concernant l'accès au PIV : contact bénéficiaires limités par les accès à la plateforme (pas de SIRET = pas de visibilité), pas d'orientation systématique sur les opérateurs en secteur programmé, etc.

Marion donne quelques précisions sur l'avancement du PIV : 35 000 dossiers sont en cours sur la plateforme dont un peu plus de 1000 instruits par des opérateurs ACAD. La convention quinquennale Etat / Action Logement va être revue, et nous disposons d'environ un an pour amplifier notre participation à ce dispositif. La convention AL / ACAD n'est toujours pas signée et ne le sera sans doute pas...

Par ailleurs, Action Logement prépare un courrier aux collectivités locales leur demandant d'orienter les propriétaires demandeurs vers les opérateurs déjà mandatés sur leur territoire pour animer un dispositif opérationnel d'amélioration de l'habitat privé.

- ➔ Yves doit chercher le bon interlocuteur dans la direction d'Action Logement (Jean-René Poillot ?) pour lui adresser un courrier officiel, reprendre légèrement le courrier selon les indications données en réunion et le faire signer par Marina Brodsky.

2. Anah

2.1 Part de marché des membres de l'ACAD dans les opérations Anah

Dans l'optique d'une rencontre avec la DG de l'Anah, Urbanis a entrepris pour l'ACAD un travail de recellement de la couverture territoriale des opérateurs GHP pour connaître la part du marché des opérations financées par l'Anah représentée par l'ACAD. Au moment de notre réunion, il manquait les éléments d'OZONE, malgré une relance d'Yves ainsi que d'Alex Ferreira. YJ les relance une dernière fois en leur donnant pour date limite le 7 octobre.

2.2 Point sur le renouvellement de la convention Anah - ACAD

Malgré plusieurs relances de Jessica Brouard-Masson, en charge du suivi de cette convention pour l'Anah, nous sommes toujours en attente de l'avenant 2020.

- ➔ Il est décidé de faire un courrier à la DG de l'Anah dès que le document relatif au taux de pénétration des opérateurs de l'ACAD sera prêt, soit vers le 14 octobre, et de lui poser à cette occasion la question de l'avenant ➔ Emmanuelle Pernes.

3. Stratégie et positionnement ACAD sur la rénovation énergétique

Au delà de la relation avec l'Anah, plusieurs membres du GHP souhaitent un élargissement de cette enquête aux différents dispositifs hybrides, pour la plupart centrés sur la rénovation énergétique, mis en place et financés sans l'Anah. Cette préoccupation, récurrente dans nos débats, vise à ne pas se laisser enfermer dans une image d'opérateurs Anah, dans une période où se développent des dispositifs innovants avec des multifinanceurs (CL, Régions, ADEME ou succédanés régionaux..).

Afin de prolonger la démarche engagée sur les opérations Anah, Damien Le Clerc propose de travailler sur un socle simple de communication mettant en avant les savoir-faire des opérateurs présents dans le réseau et permettant de rendre visible notre contribution aux objectifs de massification et de transition énergétique des territoires.

Dans cette perspective, 3 axes semblent intéressants à exploiter :

- La contribution du réseau en termes de rénovations globales et performantes des logements individuels
- La contribution du réseau dans le déploiement de solutions d'accompagnement pour le traitement des passoires thermiques et la réalisation de rénovation énergétique ambitieuses en copropriété
- La contribution et le savoir-faire du réseau dans la préfiguration et la mise en œuvre des programmes de massification de la rénovation énergétique (accompagnement tout public et grand territoire)

De manière pratique, Damien souhaiterait qu'Alex Ferreira d'Urbanis puisse poursuivre le travail engagé pour le GHP, sous réserve de sa disponibilité et des modalités de sa mise à disposition de l'ACAD pour un tel travail.

Emmanuelle Pernes est ouverte à cette proposition, sous réserve :

- de la disponibilité d'Alex et du temps nécessaire à cette démarche (il faut quantifier le besoin)
- d'une dissociation entre le pilotage de cette démarche de communication par Alex Ferreira et de la mise en forme par un graphiste extérieur (Mine de Créa ?)
- d'aborder la question de la contribution financière de l'ACAD à ce travail

➔ Damien va reprendre contact avec Alex Ferreira, échanger sur le temps nécessaire et travailler à l'élaboration d'un budget prévisionnel.

Damien souhaite ajouter à ce travail la mise au point d'une page web sur le site de l'ACAD en lien avec la plateforme PIV d'ALS.

4. Projet GHP 2020 - 2021

Le GHP est invité par le CA de l'ACAD à présenter le 3 novembre prochain son actualité et ses enjeux pour 2021. Quelques points sont mis en avant lors de la réunion :

- la communication
- la « concurrence déloyale » cf les Appels d'Offre qui se réfèrent à l'emploi d'outils et de méthodologies mises au point par « Ville Vivante »
- la mise en œuvre de la charte qualité
- les partenariats à développer (Anah, Action Logement, ADEME ...)

➔ Yves va préparer dans la semaine un plan d'action et le faire tourner auprès des membres du GHP pour le préciser, le compléter et le chiffrer au besoin.

Prochaine réunion GHP : lundi 26 octobre à 10 h